

BULLETIN D'INSCRIPTION

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Un bulletin par personne à retourner :

- **par courrier**
OIEau – CNFME
22 rue Edouard Chamberland
87 065 LIMOGES Cedex
- **par fax**
05 55 11 47 01
- **par email**
inscription@oieau.fr

L'Office International de l'Eau est une association Loi 1901, déclarée en tant qu'organisme de formation sous le n°74870006087 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
SIRET : 314 901 729 00033 – N° TVA : Fr 833 1490 17 29

INSCRIPTIONS
Après réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir convention et convocation 15 jours avant le début de la journée

REDUCTION SNCF
Pour bénéficier d'une réduction de 20% sur un A/R en 1^{ère} ou 2^{ème} classe sur le réseau France Métropole, demandez-nous un coupon réduction

ANNULATIONS
En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la journée, 80% du prix d'inscription sera facturé. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier ou télécopie).

Tarif : 439€HT/participant

Les perspectives réglementaires et techniques

Réf. : JT42 12A

le jeudi 05 avril 2012

Espace Hamelin
17 Rue de l'Amiral Hamelin
75 116 Paris Cedex

Réf. : JT42 11A

Travaux à proximité d'eau et d'assainissement

05 Avril 2012 – Paris / Espace Hamelin

PARTICIPANT

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

POSTE OCCUPE : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SOCIETE

NOM : **Cadre réservé à l'OIEau**
N° référence client :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL : FAX : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SIRET : TVA : CODE NAF :

Responsable formation

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

Personne en charge du dossier

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation

NOM : **Cadre réservé à l'OIEau**
N° référence client :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL : FAX : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SIRET : TVA : CODE NAF :

INSCRIPTION DANS LE CADRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Indiquer la répartition des heures de formation

- Sur le temps de travail : heures
- Hors du temps de travail : heures
- Sur le plan de formation : heures

Fait à le/...../.....

CACHET et SIGNATURE
Prénom, NOM et qualité du signataire





Formation éligible dans le cadre d'un plan de formation ou d'un DIF

Régulièrement, des incidents impliquant les ouvrages sensibles sont à déplorer ; les accidents graves survenus au cours des années 2007 et 2008 ont particulièrement marqué les esprits.

L'évolution du contexte réglementaire, visant à améliorer la sécurité lors des projets, va modifier, en termes d'outils et de précision des informations, le mode de fonctionnement pour les demandes préalables dans le cadre des travaux à proximité des ouvrages souterrains.

La mise en place d'un téléservice, le Guichet Unique, facilitera les démarches et les échanges des déclarants avec les exploitants dans le cadre de déclaration de projet de travaux ou de déclaration d'intention de commencement de travaux. Cette démarche engagée est en cours d'essais et sera opérationnelle courant 2012.

Objectifs de la journée :

- Faire sur le point sur les évolutions réglementaires
- Connaître le principe et le fonctionnement du guichet unique
- Présentation des différents projets en cours

Au programme de la journée :

- Contexte réglementaire
- Présentation du portail
- Projet de norme
- Présentation des projets en cours
- Point de vue des exploitants de réseaux

Public :

- Responsables de services eau et assainissement
- Experts du domaine de l'eau et de l'assainissement

Moyens pédagogiques

Présentations Power Point
Exposés avec études de cas et retours d'expérience
Questions/Réponses avec les participants
Progression pédagogique du programme
Interventions d'experts des domaines concernés



Remise d'une documentation pédagogique
Accès à J+1 au téléchargement des présentations pendant une période de 3 mois



Café d'accueil le matin
Déjeuner sur place inclus le midi

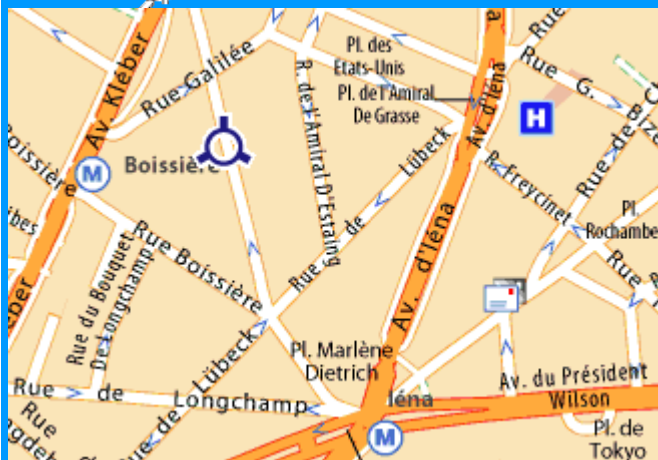
RENSEIGNEMENTS



Ghislaine FERRE

Tél. : 05 55 11 47 70 Fax : 05 55 11 47 01
Email : g.ferre@oieau.fr www.oieau.org/cnfme

Se rendre à l'Espace Hamelin



METRO

Ligne 6 (Boissière)
Liane 9 (Iéna)

BUS

Lignes 22 - 30 - 32 -
63 - 82

Journée de l'Office International de l'Eau

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

8h30

Accueil des participants

9h00

Grands axes de la réforme anti-endommagement issue du Grenelle II

- Guichet unique : plateforme nationale de recensement des réseaux
- Nouvelles responsabilités des acteurs
- Améliorations des données de localisation des réseaux
- Renforcement des compétences des intervenants

Jean BOESCH, MEDDTL

10h00

Présentation du portail

- Démarche du guichet unique
- Informations recueillies
- Alimentation de la base de données par les gestionnaires
- Démonstration interactive

Michel TREINS ou Karine LOUVION, INERIS

10h45

Questions/Réponses

11h00

Pause

11h 15

Projet de norme

- Objectifs du projet de norme PR NF 70-003
- Contenu du projet de norme
- Chronologie des étapes DT/DICT
- Investigations complémentaires
- Ajournement des travaux
- Clauses techniques et financières
- Formations
- Observatoire national

Michel BENEDETTI, AFNOR/EHTP

12h15

Questions/Réponses

12h30

Déjeuner

14h00

Risques liés aux travaux à proximité des réseaux souterrains

- Etat des lieux des incidents
- Changements induits par la nouvelle réglementation et la mise en place du guichet unique
- Responsabilités des données

Intervention à confirmer

14h30

Point de vue des Canalisateurs de France

- Conséquences de la nouvelle application de la DICT
- Avis sur la nouvelle application de la DICT
- Responsabilités des données

Christian JAULIN, CANALISATEUR DE FRANCE

15h10

Questions/Réponses

15h20

Pause

15h35

Démarche, réalisation et mise à jour des plans de réseaux : point de vue d'un exploitant

- Etat des lieux actuel relatif à la gestion des plans de réseaux
- Changements induits par la nouvelle réglementation et la mise en place du guichet unique
- Pistes d'amélioration du niveau de précision des plans de réseaux
- Informations à transmettre
- Responsabilités des données

Jean-François RENARD, LYONNAISE DES EAUX

16h05

Questions/Réponses

16h15

Retours d'expérience des tests menés à Orléans

- Présentation du contexte
- Démarche et moyens mis en œuvre
- Difficultés rencontrées
- Perspectives d'amélioration

Nadine POISSON, Ville d'Orléans

17h00

Questions/Réponses

17h15

Clôture de la journée

David MERLOTTI, Office International de l'Eau